

La solidarité des élus sauve le premier budget du Pays de Mormal

Le premier budget primitif de l'ère CCPM a été voté à l'unanimité jeudi soir à Villers-Pol. Ce n'était pas gagné. Mais la solidarité a pris le dessus sur les frustrations. En témoigne cette passe d'armes initiée par les élus de l'ancienne communauté de communes Maroilles-Mormal, et conclue en bonne intelligence.

PAR JULIEN CASTELLI
maubeuge@lavoixdunord.fr

VILLERS-POL. Ils souhaitent voter contre le budget, ils l'ont finalement sauvé. Les élus de l'ex 2C2M ont donné tout son sens à la notion de conciliation, qui accompagnera la communauté de communes du Pays de Mormal, ce nouveau-né dans le paysage des collectivités. S'entendre sur une gestion commune quand on travaille avec ses propres méthodes depuis des années n'est pas une mince affaire. « C'est assez exceptionnel ce que l'on est en train de vivre ce soir, merci », s'est ému le vice-président aux finances, André Ducarne. Un André Ducarne tiraillé entre sa casquette de membre de l'exécutif et sa casquette de maire de Bousies. André Ducarne, contraint d'assumer un choix qu'il avait fait il y a quinze ans en tant que président de la 2C2M. À l'époque, Maroilles-Mormal joue les précurseurs en décidant d'appliquer la taxe professionnelle unique (TPU). Dans le même temps, les communes qui la composaient déduisent le coût des ordures ménagères de leur budget pour économiser. La compétence est reprise par la 2C2M, ce qui en-



Passe d'armes entre amis. Jean-Marie Sculfort plaide sa cause face à André Ducarne qui le comprend, mais réclame l'apaisement.

“ On devait le dire, sinon on serait passé pour des insensés devant nos électeurs. ”

JEAN-MARIE SCULFORT,
MAIRE DE MAROILLES

gendre, de fait, une diminution de la TPU pour chaque commune. Conséquence de cette orientation ancienne de la 2C2M, les communes qui en sont issues vont percevoir des compensations bien inférieures à celles qui vont revenir aux ex Quercitain et Bavaisis. « Les dés sont pipés, gronde le maire de Maroilles, Jean-Marie Sculfort. Vous ne faites pas de la compensation, mais du transfert.

Cette répartition ne tient pas compte des dépenses que l'on fait supporter à nos administrés. » « Cet argent, on s'en est servi pour faire des investissements à l'époque », relativise A. Ducarne, pris entre le marteau de la CCPM et l'enclume maroillaise. Coup de grâce pour les ex 2C2M : s'ils votent le budget, cette compensation qui ne leur convient pas leur sera pourtant attribuée *ad vitam eternam* ! « Je voterai solidairement », a cédé M. Sculfort. Mais on devait le dire, sinon on serait passé pour des insensés devant nos électeurs. » Le budget, dit la loi dans ce cas précis, ne serait pas passé sans l'unanimité. Donner l'exemple ? Une qualité, surtout pour un élu.

ZOOM

● **Le fonctionnement.** Une vulgaire addition des dépenses en fonctionnement de la CCQ, de la CCB et de la 2C2M donne un total de 19 608 966 € sur l'année 2014. Le premier budget de la CCPM table, lui, sur un budget primitif 2015 de 18 364 158 €. L'heure est à l'économie, illustre André Ducarne : « Aujourd'hui, les vaches grasses n'existent plus. »

● **L'investissement.** La CCPM fait du développement économique une priorité. Les travaux de réseau du village de 4 hectares à Wagnies-le-Grand qui regroupera des artisans sont évalués à 580 000 €. L'aide aux entreprises est chiffrée à 110 000 €. Autres dépenses : travaux de la déchetterie du Quesnoy (600 000 €), achat de bacs poubelles (605 000 €), éclairage public (220 000 €), aire de covoiturage (50 000 €), locaux relais pour assistantes maternelles à Landrecies (100 000 €).

Laisser du temps aux soins à domicile

Soins à domicile dans le Bavaisis. - L'exécutif de la CCPM souhaite que la maison de retraite de Bavay pilote le service de soins infirmiers à domicile qui dépend, pour l'heure, de la CCPM. Mais les arguments du vice-président à l'action sociale, Denis Lefebvre, n'ont pas convaincu des élus du Bavaisis (10 votes contre). En conséquence, la délibération a été rejetée. Pas grave, a conclu le président, Guislain Cambier, convaincu que du temps doit être accordé à la réflexion.

Prêt Helvetix. - Cet emprunt toxique hérité de la 2C2M, « c'est une épée de Damoclès », admet Guislain Cambier. Les élus ont voté la souscription d'un nouvel emprunt à taux fixe de 1,8 % sur vingt ans : « On aura une meilleure visibilité sur la dette », plaide le président. Daniel Zduniak résume la pensée de tous : « Faire un emprunt pour payer les pénalités de sortie d'un prêt, c'est quand même dommage. »

Cadeau empoisonné. - « C'est à regret que je vais vers la création de ces postes », lâche Marie-Sophie Lesne. Si la perspective d'ouvrir trois postes à l'embauche (ce qui ne veut pas dire qu'il y aura trois embauches) n'enchantait pas la vice-présidente à l'urbanisme, c'est parce qu'elle récupère un cadeau empoisonné de l'État. Désormais, c'est à la CCPM d'embaucher les agents qui instruisent les permis de construire. ■

JENLAIN

Marché de Noël !

SAMEDI 6 DÉCEMBRE de 12 h à 20 h

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE de 10 h à 20 h

ENTRÉE GRATUITE

90 EXPOSANTS : Artisanat, cadeaux, produits du terroir, restauration, buvette, manège, maison du Père Noël, bonhomme de neige

CRÈCHE VIVANTE

par les enfants du village samedi et dimanche à 17 h

Inauguration le samedi à 16 h avec l'arrivée du Père Noël et ses lutins en calèche

25^{ème} anniversaire

1267 79030010